



Réf : 3\_tata\_13\_9\_x89

**Titre : Programme de réhabilitation des Palmeraies de Tata****DOMAINE**

Préservation et valorisation des ressources naturelles

**BÉNÉFICIAIRES**

500 familles

**LOCALISATION**

Province de Tata

**DURÉE**

2003 - 2009

**BUDGET**

505.000 €

75.000 € déboursés en 2008

**PARTENAIRES & OPÉRATEURS**

- Ministère de l'Agriculture
- Association de Lutte Contre l'Erosion, la Sécheresse et la Désertification au Maroc (ALCESDAM)
- Société Monégasque des Eaux (SMEaux)

**CONTEXTE**

Les systèmes oasiens sont les premiers touchés par le processus de désertification. Ainsi, dans le sud du Maroc, suite aux grandes sécheresses des années 70, les palmeraies sont en constante régression provoquant des pertes économiques importantes pour les populations vivant de l'agriculture et de l'élevage. Les objectifs principaux de ce projet sont de lutter contre la pauvreté et d'endiguer l'avancée du désert dans cette région pré-saharienne.



Depuis 2003, le Gouvernement monégasque opère dans le sud du Maroc (Province de Tata) en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, l'Association de Lutte Contre l'Erosion, la Sécheresse et la Désertification Au Maroc (ALCESDAM) et la Société Monégasque des Eaux (SMEaux) pour la réhabilitation de palmeraies touchées par la désertification.



La 1<sup>ère</sup> phase de ce programme initiée en 2003 a permis :

- la réhabilitation des palmeraies de Boumazir (2004-2005) et de Boudane (2006), soit plus de 100 hectares ;
- la création d'activités génératrices de revenus pour les agriculteurs des associations des palmeraies de Taldnount et Boumazir (2006) ;
- la création d'un foyer féminin dans le douar de Sounth Tata (2006).

Aujourd'hui plus de 300 familles travaillent à nouveau leurs terres après 30 ans de sécheresse.

Fortes des premiers résultats obtenus, la Direction de la Coopération Internationale a souhaité poursuivre et renforcer ce programme. Une seconde phase du Programme a été mise en œuvre, pour une durée de trois ans (2007-2009).

#### **OBJECTIFS :**

- La réhabilitation de 5 nouvelles palmeraies : AIT YASSINE (cercle de TATA), AKKA IZENKAD (cercle de TATA), ADDIS (cercle de TATA), SIDI ABDELLAH M'BAREK (Cercle d'AKKA), TIGANE (cercle de TATA) pour un total d'environ 250 hectares.
- La mise en place de mesures d'accompagnement, d'activités génératrices de revenus (AGR) et de micro-projets au bénéfice des agriculteurs de ces 5 palmeraies.
- Le renforcement de capacités de l'ALCESDAM par le recrutement d'un coordinateur adjoint.

#### **REALISATIONS**

Dans la Palmeraie de Boudane, douar de Tighmert, les aménagements hydrauliques permettant l'irrigation de 35ha de palmeraie en voie de dépérissement ont été achevés et comprennent notamment un puits creusé à 32m + 3m de galerie, l'équipement du puits avec un moteur à gaz et une pompe, la fourniture de matériaux pour la construction de l'abri moteur, la fourniture de matériaux pour la construction d'un bassin de 170m<sup>3</sup> et des vannes de distribution des eaux.

Dans la palmeraie de Boumazir, 2.000 palmiers dattiers ont été plantés et une étude d'évaluation et d'impact a été réalisée dans celle de Taldnould.



SOURCE : WEB

<http://www.cooperation-monaco.gouv.mc/315coop/wwwnew.nsf/c3241c4782f528bdc1256d52004f970b/d21c6c64b6eabba7c125733d003c7cf0!OpenDocument>